

A VENDRE

DIRE—Une buvette, un

DHE - 5 voitures, 1 roue wagon et un Concord.
DHE - Deux grands établis en Belgique, Nos 119 et 120, près de l'avenue Mont-lique; conditions faciles, paiements propices de valeur. Pour plus de détails, 63 rue Notre Dame.

DIRE, Hôtels, restaurants, fruits de coquilles et au 1, Harris BBS Ste Cat en l'Urban. A louer dans la ville maisons, meubles, logements, chambres.

OTS A VEND
saint Antoine, terrain 8
avenue Elm, rue Dorc
ne et ailleurs.
A. G. ROSS & C
Standard Bu
187 rue St

A LOUER
ER—Deux petites belles
maisons, w.c., très confort
adresser 129 bis, Dardennes
ER—Magnifique appartement
115, 31 rue Fortin.
ER & 814 Dardennes, app.
vendeur sur la rivière
M, Gaxcel, 617 Callieres.
RECE & 10000, Malines.

DIVERS

ON — Madame A. Lefrançois pour catégoriser, pour

JEUNE FILLE demandant cadre dans une famille aisée ou mariage. Bonnes références. 316 Beignieurs.

YVER, DESMARAIS &
sugiment toujours, cor
No. 1263 rue Mignonne,
Elizabeth, Montreal. Ou
mais la merveilleuse
a. Prix \$4.75 la bouteille
ME DE COUPE et de

50 — Pour un
nombre se ve

Remarquez
avons le plus
x de meubl
e la ville.

MANUFACTURE
BILL
Et d'ac
Import
matériel

E.L.ETI
82 rue
Téléphon
DALHOUS
79

plait à Dieu, lui dit-il, ramène en ce monde la vie et reconstruis ta cité.

lui offrit quelque chose qu'il avait reçues la veille, le général de l'armée, dans un dernier voyage, à l'avenue de l'argent, et le caissier. Le digne

l'abond de les pren
insista si vivement
gnit de les accepte
l'aussi, glissa un p
ns la main du vieu
selleot lui-même aj
e à la libéralité de
gnons.
eu, messieurs, dit
attendri jusqu'aux
des d'honnêtes rép

je crierais de bon cœur : Vive la République !
Et surtout : Vive la République !
Benedict pour rejoindre
qui avaient déjà prié
demain, vers dix
ils arrivèrent à
où régnait Carri
talt aux mains des
tyrannie plus exé

effet posé sur aucun
(A suivre)

ANGLAIS ET AMERICAINS

Pour avoir oublié de nommer la Reine avant le Président.

MALIBAI, Qué., 28.— Toute une sensation a été causée à la Malbaie, au sujet d'une question de préséance entre la reine d'Angleterre et le président des États-Unis, le révérend M. W. Rogers, de l'église d'Angleterre, de Toronto, passe la belle saison en cet endroit. Pendant l'office, il est d'habitude de prier le Seigneur pour le Président des États-Unis. Comme beaucoup d'Anglais protestants sont à la Malbaie, le révérend M. W. Rogers, par pure délicatesse pour les étrangers, ne devait mentionner le nom du président des États-Unis avant la lecture de la prière pour la Reine. On dit que l'indignation des Anglais a été telle que le révérend M. W. Rogers a cru devoir à l'office suivant mettre le nom de la reine avant celui de Cleveland. L'indignation ne s'est pas apaisée, et l'on prétend que le prince de Galles avait été oublié. Il est probable que M. W. Rogers sera forcé de s'en aller.

TERRENEUVE

La question de Terre-Neuve est encore venue, ces jours-ci, au parlement anglais.

Sir Charles Dilke, qui est un spécialiste de la politique coloniale britannique, a posé quelques questions sur les affaires de Terre-Neuve au ministre des Colonies, M. St. John. Le résultat de ces questions est la réponse que le gouvernement britannique ne s'occupe pas de Terre-Neuve, mais qu'il a fait à cet égard une déclaration formelle, et qu'il ne s'occupe pas de Terre-Neuve, mais qu'il a fait à cet égard une déclaration formelle, et qu'il ne s'occupe pas de Terre-Neuve, mais qu'il a fait à cet égard une déclaration formelle.

Des difficultés nous avaient appris déjà que des difficultés s'élevaient à propos de la livraison d'une maison française; mais les faits n'y étaient pas exposés avec cette précision.

Sir Charles Dilke paraît donner raison absolument au gouvernement de Terre-Neuve, ce qui prouve qu'à ses yeux les droits de la France dans cette colonie ne méritent qu'un respect mitigé. Un fait d'ailleurs, dans les dernières conditions par lesquelles la question de la rive de la colonie anglaise-française, sauf dans la question d'Égypte, une attitude résolument hostile à l'influence française. Il ne faut donc pas se laisser aller à un optimisme exagéré, et se laisser aller à un optimisme exagéré, et se laisser aller à un optimisme exagéré.

UN JUBILEE UNIQUE AU MONDE

On connaît les noces de cuivre, célébrées après douze ans et demi de mariage, les noces d'argent, après vingt-cinq; les noces d'or, après cinquante; les noces de diamant, après soixante-dix et demi. Mais comment qualifier la fête donnée en l'honneur de deux patriarches qui, pendant un siècle entier, ont partagé les joies et les douleurs de l'existence?

Ce fait inouï, invraisemblable, vient de se présenter à Zombolyi, commune du Banat, en Hongrie.

Il est établi, par des pièces officielles d'une indéniable authenticité, qu'au mois de mai 1793, en pleine terreur française, les deux Jean Szathmari ont été unis dans les liens du légitime mariage, ce qui leur assigne à chacun un âge minimum de cent vingt à cent cinquante ans.

Les anciens du village ne les ont connus que vieillards, et cependant les deux patriarches subvivaient encore, il y a peu de temps, par leur travail, aux maigres besoins de leur existence.

Aujourd'hui, à bout de forces et sans famille, ils seraient réduits à la misère, si l'administration municipale ne venait pas de leur assigner une pension convenable.

An surplus, depuis quelques jours, depuis la célébration de leurs noces séculaires, tous les notables de Hongrie ont rendu visite à ce Philémon et à cette Baucis contemporains; et c'est à qui leur prodiguera, avec les marques de sa curiosité les marques de sa sympathie.

ACCIDENT DE CHEMIN DE FER

Une locomotive détraquée tue plusieurs enfants.

MARTIN'S FERRY, Ohio, 21.— Un terrible accident s'est produit dans cette ville. Une locomotive gravissant une colline et que plusieurs enfants s'amusent à suivre dans un ascension s'est soudainement détraquée et a redescendu la colline avec une rapidité vertigineuse, écrasant six des petits imprudents. Les sœurs Carrie et Nellie Ackerman, âgées respectivement de onze et de cinq ans ont été tuées sur le coup; Ella King a eu la jambe cassée et est dans un état désespéré, et les trois autres enfants ont été aussi très grièvement blessés.

SIR OLIVIER MOWAT EN VACANCES

TORONTO, 21.— Sir Olivier Mowat, l'honorable M. Dryden et M. S. T. Bastedo, secrétaire du procureur général, sont partis hier matin pour les Territoires du Nord-Ouest, dont ils visiteront certains districts, puis ils se rendront à l'exposition de Chicago.

TERRIBLE ACCIDENT

LEXINGTON, Mass., 21.— Une explosion a fait explosion dans la lamproserie connue sous le nom de Wellington Roller Mills. Le mécanicien, Richard Johnson, âgé de trente-cinq ans et un enfant de douze ans nommé Frank Albin ont été tués sur le coup. Les dégâts matériels sont très considérables.

—Si vous souffrez du mal de tête nerveux employez le "NERVOLO", une application guérit instantanément, 35 cts chez tous les pharmaciens ou John T. Lyons, coin des rues Craig et Elvira. 145-jno

ANGLAIS ET FRANÇAIS

Les souverains des mers.

On se souvient de l'accident qui s'est produit sur la côte de France pendant les grandes manœuvres de l'escadre de la Méditerranée. Un paquebot anglais, le "Fernando", qui obéissait à l'ordre de la route suivie par l'escadre, a été abordé et coulé bas par le croiseur français le "Cécile".

Après ce que rapporte le *Journal des Débats*, le *Fernando* ne souleva aucun incident diplomatique. Les gallophobes de la chambre des communes n'en ont même pas parlé, estimant plutôt que la cause était vraiment trop mauvaise. Le certain, c'est que, si le *steamer* anglais a disparu la veille en l'air comme le "Victoria", le "Cécile" a des avaries assez sérieuses, que l'on dépensera quelques argent à le réparer et que la France aurait le droit de demander une indemnité à l'armateur du "Fernando". Il existe une règle de route à la mer acceptée par toutes les nations maritimes; le "Fernando" ne l'a pas appliquée; son capitaine s'efforçait de forcer une escadre entière à lui céder la place. Il est évident que le nombre de ces capitaines anglais qui ont une idée de la grandeur de la marine britannique qu'ils s'imaginent être les souverains des mers; leur sans-gêne est extraordinaire; qu'ils rencontrent un navire isolé ou une escadre, ils s'imaginent que c'est la route qu'ils suivent; "Time is money", et l'on est bien aise de jouer un tour à quelque navigateur étranger!

Mais ce qui aggrave le cas du "Fernando", c'est qu'il travaillait une route française qui sert surtout de terrain de manœuvres aux bâtiments de guerre. Là se trouvent en permanence les écoles de canonage et de torpilles; c'est là qu'on apprend à manier les canons et les torpilles; c'est là qu'on apprend à manier les canons et les torpilles; c'est là qu'on apprend à manier les canons et les torpilles.

Des difficultés nous avaient appris déjà que des difficultés s'élevaient à propos de la livraison d'une maison française; mais les faits n'y étaient pas exposés avec cette précision.

Sir Charles Dilke paraît donner raison absolument au gouvernement de Terre-Neuve, ce qui prouve qu'à ses yeux les droits de la France dans cette colonie ne méritent qu'un respect mitigé. Un fait d'ailleurs, dans les dernières conditions par lesquelles la question de la rive de la colonie anglaise-française, sauf dans la question d'Égypte, une attitude résolument hostile à l'influence française. Il ne faut donc pas se laisser aller à un optimisme exagéré, et se laisser aller à un optimisme exagéré, et se laisser aller à un optimisme exagéré.

UN SORCIER INDIEN

Tue le frère de la femme qu'il prétendait guérir.

Arrêté et exécuté.

QUINCY, Ill., 21.— On vient de pendre un nègre nommé Jamison, sorte d'illuminé qui se faisait passer dans le pays pour un sorcier indien, et qui prétendait guérir toutes les maladies à l'aide d'incantations. C'est en cette qualité qu'il s'était engagé, moyennant \$500, à guérir d'un cancer à la face la femme d'un sieur Aron, fermier aisé des environs de Quincy. Le prétendu sorcier s'est installé à la ferme et, pendant deux mois, il a vécu aux crochets de la famille Aron, mangeant ce qu'il y avait de meilleur et buvant force whiskey et genièvre, sous le prétexte qu'il avait besoin de stimulants pour ne pas succomber au sommeil quand il passait la nuit auprès de la malade. Un matin, Jamison a fait une scène violente au fermier et lui a demandé son argent. Le fils du sieur Aron est intervenu, et lui a dit qu'il ne serait payé que lorsque le père Aron serait guéri. Alors le sorcier a pris un revolver et, d'un seul coup tiré par derrière, il a tué le jeune Aron mort à ses pieds. Puis, en le menaçant de son pistolet, il a forcé le vieux fermier à signer un chèque de \$500 et, s'emparant du précieux papier, il a pris la fuite. Mais les voisins, avertis de fâche, se sont mis à sa poursuite et l'ont bientôt arrêté, malgré une résistance désespérée; et il a fait feu sur vingt fois sur ceux qui le poursuivaient, et ce n'est qu'après l'avoir blessé de deux balles qu'on constata à pu s'emparer de lui.

Condamné à mort pour ce crime, Jamison a tout à fait démenté son bavardage pendant les huit derniers mois qu'il a passés en prison. Dans ses périodes de silence, il prétendait obéir aux volontés du Seigneur et être dans l'impossibilité matérielle de remuer la langue. Au contraire, dans ses moments d'expansion, il faisait de véritables sermons, récitant des passages entiers de la bible et de traités de chimie qu'il savait par cœur. Il avait prédit toute sorte de calamités pour la ville de Quincy et ses habitants.

Avant de monter sur l'échafaud, Jamison a reçu dans sa cellule un certain nombre de journalistes, mais il a refusé de voir les ministres du culte. La potence était dressée dans le sous-sol de la prison, et une centaine de personnes ont assisté à l'exécution, pendant que 5,000 curieux attendaient dans la rue que tout fût fini. Le nègre est monté d'un pas ferme sur l'échafaud et n'a pas dit un mot ni laissé percer la moindre émotion. A onze heures précises, la trappe a basculé et quatorze minutes après les médecins présents à l'exécution déclaraient que Jamison était mort.

ENFANT NOTÉ

CLARKSBURG, Ont., 21.— Un petit garçon du nom de Willie Kowalek, âgé de 14 ans, s'est noyé en se baignant en compagnie de jeunes camarades.

SUICIDE DRAMATIQUE

Toute une famille de cultivateurs se donne la mort.

DANS UN MOMENT DE DECOURAGEMENT.

PARIS, 21.— Les époux Régant, cultivateurs à Elleville (Seine-et-Oise), avaient quatre enfants: Anna, onze ans; Louis, huit ans; Gaston, cinq ans et Gertrude, trois ans. Très travailleurs tous deux, ils avaient pu, tout en ayant une nombreuse famille à élever, amasser quelque argent et acheter, cinq ou six hectares de terre et deux maisons. Ils n'étaient donc pas malheureux. Une parole imprudente de la femme, lancée dans le feu de la discussion, a suffi pour anéantir tout ce bonheur.

Mme Régant avait en jadis sa maison brûlée; souvent elle parlait de cela, et la plus grosse insulte qu'elle trouvait à jeter à la face d'un adversaire, c'était de l'appeler incendiaire.

Il y a un mois environ, ayant eu une querelle avec un de ses voisins, elle lui dit dans l'ardeur de la discussion: — C'est peut-être bien vous qui avez mis le feu à ma maison, il y a douze ans.

Le cultivateur qu'elle traitait ainsi se fâcha et dit qu'il allait déposer une plainte en diffamation contre les époux Régant et leur faire manger leurs quatre sous. A l'idée que ses deux maisons et ses arpents de terre qu'elle avait mis quatorze ans à gagner pouvaient être vendus par autorité de justice et elle et sa famille ruinées, la femme Régant s'affola.

Elle détermina son mari, d'un caractère extrêmement faible, à mourir, eux deux et leurs enfants, et, samedi matin, les voisins étonnés de ne voir personne bouger chez les Régant, regardèrent à travers les vitres et découvrirent les cadavres des six membres de la famille étendus dans les coupes de vent demeurées dans lequel brûlaient quelques restes de charbon se trouvant au milieu de la pièce. Une jeune nièce, qui habitait depuis quelques jours la maison, avait été épargnée; on l'avait couchée dans une chambre distincte.

LA MODE DE L'AUTOMNE

Echo féminin.

Les journaux de mode ont donné quelques notes sur la mode d'automne. On peut déjà pousser plus loin ces informations et arriver, jusqu'à l'hiver.

Fatiguées des barriolages, les femmes reviennent goût à l'automne, les robes très sobres de laine, les zibelines, d'un bonnet presque égal à la peau de gant, qui seront employées avec garniture de velours. Le ton sur ton, ou le mélange de deux couleurs formant nettement opposition, sont choses d'automne. On assortira la prune avec la malachite, le châle avec le bleu lapis, le loutre et le mordoré, etc., etc. Nous reverrons un rouge rappelant tout à fait l'ancien Manège de jadis, une jolie nuance violacée, harmonieuse malgré sa violence.

ON DEMANDE

Des Cigarriers de première classe, job de \$10.00, ouvrage permanent. S'adresser chez

S. DAVIS & SONS,

Rue Cotté.

215-jno



Mme J. H. HONESTY, 152 Pacific Ave., Santa Cruz, Cal., écrit:

"Quand j'étais enfant et que j'allais à l'école à Berkeley, Ohio, j'étais une sérieuse élève de l'école. À mes conversations je m'amusais que j'étais complètement chauve et pendant longtemps, je craignais de rester ainsi pour toujours. Des amis me conseillaient l'usage de la Vigueur des Cheveux d'Ayer, ce que je fis, et bientôt mes cheveux

Commencèrent à pousser, et j'ai maintenant une luxuriante chevelure, ayant tourné cependant du blond au châtain foncé."

Après un accès de maladie mes cheveux tombèrent à plein poignet. J'employai deux bouteilles de la

VIGUEUR DES CHEVEUX D'AYER, et maintenant j'ai des cheveux d'un milieu de long, abondants et épais. J'ai recommandé cette préparation à d'autres personnes qui ont obtenu les mêmes bons résultats. — MME. SIBNEY CASE, 1409 Regina St., Harrisburg, Pa.

Je fais usage depuis plusieurs années de la Vigueur des Cheveux d'Ayer et ai toujours obtenu des résultats satisfaisants. Je sais que c'est la meilleure préparation qui existe pour la chevelure. — C. T. ARRETT, Mammoth Spring, Ark.

Vigueur des Cheveux d'AYER, Préparé par le Dr. J. C. Ayer & Co., Lowell, Mass.

CABINETS DE LUXE

Nous avons exposé en vente un grand nombre de ces cabinets de luxe, et chacun d'eux est un véritable œuvre d'art. Aucun autre article ne conviendrait autant pour l'ameublement de la beauté à un prix.

Les prix sont depuis \$25 en montant.

On ne peut choisir un plus beau cadeau de nocces.

LES COMMANDES PAR LA POSTE UNE SPECIALITE.

HENRY BIRKS & FILS

235 - 237 rue St-Jacques, Montréal

ON DEMANDE

Des Cigarriers de première classe, job de \$10.00, ouvrage permanent. S'adresser chez

S. DAVIS & SONS,

Rue Cotté.

215-jno

MONDE ILLUSTRE

Journal Littéraire et Artistique

LE SEUL QUI PUBLIE

CHACQUE SEMAINE

DES

PORTRAITS DE NOS CONTEMPORAINS

ET DES

CHOSSES DU PAYS

ET DE L'ETRANGER

EN OUTRE DE MER

Attraits Journalistiques

IL OFFRE AUX LECTEURS

Comme avantage exceptionnel

DES

Primes Mensuelles

Dont voici la liste attrayante:

1ère prime.....\$50

2ème do.....25

3ème do.....15

4ème do.....10

5ème do.....6

6ème do.....4

7ème do.....3

8ème do.....2

96 primes à \$1.00.....86

94 primes.....\$200

Le tirage se fait chaque mois

dans une salle publique, par trois

personnes choisies par l'Assemblée.

Abonnement: un an.....\$3.00

do six mois.....1.50

do quatre mois.....1.00

payable d'avance.

BERTHIAUME & SABOURIN

PROPRIETAIRES

40-Place Jacques Cartier-40

MONTREAL

PAR MARCOTTE & FRERES

VENTE COMMERCIE

Nous vendrons, à nos salons, 30 rue St-Jacques.

Mardi et Jeudi, 23 et 24 courant

A DIX HEURES.

Nous aurons en vente et en lots pour convenir aux besoins du commerce: un fonds de

bonnet, et comprenant: — Tweeds, mousselines, draps, robes, vêtements, lingerie, etc.

Aussi: bonnet de confection, chapeaux et fournitures de tailleur, etc., et 500 caisses de chaussures assorties dans tous les genres et prêtes à être vendues séparément ou en lots.

Tout doit être vendu absolument sans réserve.

MARCOTTE & FRERES, Encenseurs.

215-3

AVIS de FAILLITE

Dans l'affaire de

ALPHONSE BOURDON.

MONTREAL.

Les soumissionnaires, par écrit, en lots au gré des acheteurs.

JEUDI, 24 AOUT 1893

Le bois de sciage supplémentaire, à la cour No 3 rue Vigne, Montreal:

Plus de quatre mille de pin, épicéa et orme, de différentes dimensions.

2 chevaux, voitures, bureau et fixtures.

Beaucoup de livres d'après liste, \$25.00.

VENTE A 10 HEURES.

A la cour coin des rues Lafontaine et

Palmeau:

Plus de 25,000 pieds de pin de différentes dimensions, bureau et fixtures.

VENTE A 2 HEURES.

KENT & TROTTE,

7 Place d'Armes, Montreal.

MARCOTTE & FRERES, Encenseurs.

15, 21, 23

AVIS de FAILLITE

DANS L'AFFAIRE DE

ADOLPHE LEBEAU,

Hôtelier du Salet au Récitot, FAILLI.

Les soumissionnaires vendront par camion public.

MARDI, LE 12 SEPTEMBRE 1893

A DIX HEURES A.M.

Sur les lieux, au Salet au Récitot, l'HOTEL MARCOTTE, propriété de la faillite du salet au Récitot, connu et désigné comme suit, savoir:

1 lot de terre connu et désigné sous le

numéro deux cent trente-sept (237) sur le plan

du Salet au Récitot, dans le comté d'Ho-

chelega, district de Montreal, avec toutes les

bâtiments et autres dépendances d'usage con-

struites.

Pour toutes informations, s'adresser à:

CBS DESMARET, Curateur.

128 rue Notre-Dame, Montreal.

MARCOTTE & FRERES, Encenseurs.

11, 13, 23, 4

UNE SESSION

Cour du Bane de la Reine

Avant l'ouverture criminelle dans et pour le

district de St. Antoine, se tiendra au Palais de

Justice, en la cité de Montreal.

Vendredi, le premier jour de Septem-

bre prochain, à 10 h. du matin.

EN CONSEQUENCE, je donne avis public à

tous ceux qui auront à poursuivre aucune

personne maintenue détenu dans la prison

commune de ce district et à toutes les autres

personnes qui elles y soient présentes.

Je donne aussi avis à tous les Juges de Paix,

Coroners et Officiers de la Paix pour le dis-

trict susdit, qu'ils aient à y trouver avec

tous les records.

J. R. THIBAUDEAU, Sheriff.

Bureau du Sheriff,

Montreal, 14 Aout 1893.

241-15

PAR FRANK FRERES

MAGNIFIQUES MEUBLES MODER-

Nous avons en stock, à la résidence No

15 avenue Queen, rue de la Paix, à l'angle de la rue Fort, Mercredi matin, le 23

sept.

Comptant en partie un très beau piano

droit, 7 octaves, table Wilton et de Brax-

ton, flûtes séparables pour salon, canapé

de salon, à coussins, et danges et 12

lamps de table, en bronze, sans forte

et gravure, ornements, etc. Le tout en

chêne avec grand miroir glace, bronzes, ta-

ble de sauto à suspendre en chêne avec

bronzes, 4 chaises de sauto, à suspendre en

chêne et servantes en cuir, comprenant 2 fa-

uteils, servantes en cuir, servantes à cuir,

servantes à cuir, servantes à cuir, etc.

de sauto, à suspendre en chêne, etc.

de sauto, à suspendre en chêne, etc.

de sauto, à suspendre en chêne, etc.

de sauto, à suspendre en chêne, etc.

de sauto, à suspendre en chêne, etc.

de sauto, à suspendre en chêne, etc.

Le prince de Galles adore les chiens. Il a fait élever à ses favoris des chiens de petite espèce, de la race de Marborough-House où ils sont enterrés. Des inscriptions rappellent les circonstances qui ont accompagné la mort des gentils bêtes. Sur une de ces tombes canines est gravée cette inscription: "Pauvre Betsy! un méchant l'a étranglé; personne n'était là pour le secourir."

Un helléniste d'Outre-Rhin, M. Münster, a récemment mis à nu sur la route de Delfie à Athènes trois tombeaux et dans l'un d'eux il a la certitude d'avoir trouvé les restes de Sophocle. Les raisons sur lesquelles il appuie son dire ne sont pas, il est vrai, très probantes, mais il est si doux pour un savant d'avoir fait une découverte, surtout de cette importance, que M. Münster n'en veut pas démordre. Il a envoyé la crâne supposé du grand tragique à Berlin et à l'heure actuelle les hommes les plus autorisés de la capitale allemande palissent sur le susdit crâne pour savoir s'il est authentique ou non.

La mode est décidément aux records dans les cinq parties du monde.

Récemment, à Denver, en Amérique, des valseurs se portèrent un défi. La lutte commença à neuf heures du soir entre vingt personnes. Dans l'après-midi du jour suivant, dix danseurs résistèrent encore. Ils avaient valsé pendant dix-huit heures. Chaque concurrent avait le droit de danser avec six jeunes filles qui se relayaient à intervalles réguliers.

Pendant les neuf dernières heures, le spectacle était navrant et ridicule. Les jeunes filles avaient peine à soutenir les valseurs dont la fatigue était telle qu'ils tournaient inconsciemment, les yeux presque clos, la bouche ouverte, les bras lâches et la tête appuyée sur l'épaule de leur danseuse.

A Madames et Messieurs les abonnés du Théâtre de l'Opéra Français de Montréal.

Madames et Messieurs, Après avoir soumis le tableau de la troupe que j'ai composé pour l'exercice théâtral 1893-94, je viens aujourd'hui vous dire de l'ouverture de la saison qui aura lieu le 2 octobre.

Je ne me dissimule pas combien ma tâche est lourde; mais les sympathies que vous m'avez témoignées lors de mon court passage parmi vous comme artiste, ainsi que celles d'une poignée de vaillants capitalistes du Canada, me font espérer que je pourrai, malgré tout, vous offrir au théâtre de l'Opéra Français de Montréal, une troupe digne de vos bienveillants encouragements.

Les genres représentés seront: l'opéra, l'opéra-comique, le drame, la comédie et le vaudeville. Dès que vous aurez fait connaître avec moi la troupe que j'ai composée, je pourrai vous dire de l'ouverture de la saison qui aura lieu le 2 octobre.

Si la société n'a reculé devant aucun sacrifice pour grouper autour de moi une troupe digne de vos goûts artistiques, je me suis efforcé également de combiner des éléments pour vous présenter quelques artistes dramatiques qui ont fait leurs preuves sur d'importantes scènes d'Europe et qui, eux aussi, sauront sur votre applaudi et vos encouragements.

Enfin, Madames et Messieurs, j'apporterai toute mon expérience administrative dans le choix et la composition des spectacles, et j'espère que vous m'excuserez de ne pas vous présenter quelques artistes dramatiques qui ont fait leurs preuves sur d'importantes scènes d'Europe et qui, eux aussi, sauront sur votre applaudi et vos encouragements.

Un enfant de dix ans, fils de M. Ant. Parent, de Beauport, qui conduisait aux champs hier soir un cheval un peu fringant, a été renversé par l'animal et a eu une jambe fracturée.

NOUVELLES DE QUEBEC

Le vol à la Banque du Peuple

La mort de fourrures

QUEBEC, 21.—Pierre Fiset, le messager de la Banque du Peuple, arrêté sur accusation de vol, est toujours en prison en attendant l'enquête. Depuis quelque temps, il était soupçonné par M. Dumoulin, parce qu'il avait déclaré qu'une traite qu'on l'avait chargée de collecter n'avait pas été payée. Hier, on reconnut qu'elle avait été payée.

M. Dumoulin lui accorda dernièrement des vacances et pendant son absence, il reconnut d'après l'examen de ses livres, qu'il existait des irrégularités pour une somme de \$1400.

Le juge Casault rendit un jugement interlocutoire dans le bref de prohibition pris par la compagnie de la base d'Hudson contre le garde-chasse Jeanne.

Le juge renvoya une partie du plaidoyer du défendeur, déclarant qu'il n'est pas nécessaire d'avoir plaidé à la juridiction d'un tribunal inférieur avant de prendre un bref de prohibition, mais qu'il est au contraire nécessaire de le faire.

Son Honneur a aussi donné son avis sur un point soulevé par la compagnie. S'appuyant sur la version anglaise, la compagnie prétendait que les statuts rendus en vertu de la juridiction au juge de paix, dans le cas de confiscation des fourrures. Mais, comme le juge l'a fait remarquer, la version française est contraire à ses prétentions, et si l'on se réfère au statut original, on trouve que les versions anglaise et française sont également contraires aux prétentions de la compagnie de la base d'Hudson.

Un ouvrier qui a été tenu samedi entre un manufacturier de St-Jean et M. J. M. Thibault, de la fabrique St-Jean. Le manufacturier a parié qu'il porterait un poids de cinq livres en sautant à partir de chez M. Thibault, sans se reposer et toujours de la même main. L'enjeu était de cent cigares.

Le parier partit donc suivi d'un juge, un juge plus qu'il ne crut pas devoir s'en aller à pied et monta en voiture. Comme la route à suivre n'était pas stipulée, le parier partit par la voie du faubourg St-Jean, à la plume et attirant l'attention des passants avec son fardeau tout à fait original. Le juge ne lui épargna pas non plus les quolibets. Vingt minutes après son départ, il avait gagné le pari. Il était épuisé de fatigue et a déclaré que s'il lui avait fallu faire le "grand tour" il ne serait pas rendu.

Un autre débiteur vient d'être victime d'un accident. John Nolan a eu une jambe cassée en deux endroits en travaillant au chargement de la barque "Princess Charlotte" à New-Liverpool.

Les réparations au steamer "Hampshire", qui a donné sur une banquise dans le détroit de Belle-Ile, sont terminées, et il est parti pour la mer. Les réparations ont été faites par le capitaine de la "Princess Charlotte", qui est venu en collision dans le port avec le "Lydia", seront probablement terminées mercredi prochain.

On dit qu'il y a plusieurs candidats sur les rangs pour le siège de la ville, par suite de la démission de M. Laurent Moisan.

Un enfant de dix ans, fils de M. Ant. Parent, de Beauport, qui conduisait aux champs hier soir un cheval un peu fringant, a été renversé par l'animal et a eu une jambe fracturée.

UN NID DE COULEUVRES

Il y en avait d'énormes de couleur verdâtre. On écrit d'East Annapolis: Pendant que les hommes étaient à travailler aux foins sur la ferme de la compagnie, l'un des chevaux de la ferme fut effrayé par quelque chose qu'il ne comprenait pas et se mit à courir. Le conducteur du cheval voulut avoir ce qui en était et s'aperçut que le cheval avait passé sur un nid de couleuvres. Il en compta trois gros et de 12 à 15 centimètres de long. L'un d'eux avait une couleur jaune verdâtre avec des taches noires, mesurant quatre pieds de long et était aussi gros que le poignet d'un homme; il y en avait 53 petites de cette espèce, les autres étaient de couleur verte ordinaire que l'on rencontre dans les champs.

Paro Schner (Aujourd'hui et ce soir, après-midi à 3 heures et le soir à 8 heures.) Grande fête champêtre pour les Forestiers indépendants cour Bell, No 1023. La plus étonnante attraction!!! Holm, le roi du canon, attrapant au vol un boulet de canon chargé avec une livre de poudre — tirant sur une cible avec un canon de 100 livres qui lui tien sur son épaule, chargé avec la même quantité de poudre et un projectile de 25 livres. Les joueurs de la ville, Londres, Berlin, etc., sont remplis d'élégance et sont unanimes à dire que c'est un phénomène incompréhensible, et que c'est la plus étonnante attraction jamais vue. La chose paraît invraisemblable, mais est cependant bien réelle. Avec la même charge de poudre dont il se sert lorsqu'il attrape le boulet au vol, le projectile traverse une cloison épaisse de deux pouces. Venez le voir et vous serez aussi convaincu qu'étonné.

Il y a aussi les attractions suivantes: DARTMOUTH et VIDELA, triple barre horizontale. HENRY HANNAY, le célèbre Mime, avec chansons et danses espagnoles (grande nouveauté). Engagement des trois GILBERT. Mlle ELAINE GRACE, soprano, et plusieurs autres.

Malgré les dépenses énormes, le prix reste le même: 10 cts d'admission.

N'oubliez pas le pique-nique des bouchers, mercredi, le 23 août, aux terrains de l'exposition. Les chars de la rue Bleury y conduisent directement.

Encore ici Lui, partout et toujours, il est donné aux enfants faibles et agiles pour leur donner des forces et de l'émotion. Il est administré avec succès dans les coliques qui font tant souffrir les enfants. Il arrête de suite la diarrhée. Il calme et aide les enfants à former leurs dents. Enfin le Sirop Calmant du Dr Dr. Morin est la panacée qui devrait toujours être donnée aux enfants.

Les Sœurs Taylor au Parc Royal. Ces jeunes artistes ont remporté un si grand succès que la direction les a réengagés pour continuer à chanter et à danser les nouvelles chansons et feront d'autres évolutions sur patins à roulettes.

LES AFFAIRES DE NEW-YORK

Procès des fauteurs d'une bagarre

LES OUVRIERS SANS TRAVAIL

NEW-YORK, 21.—Il y avait foule, hier, devant la cour de police d'Essex Market où devaient comparaître une vingtaine d'individus arrêtés la veille à la suite d'une bagarre dont Walhalla Hall, dans Orchard street, a été le théâtre. Les deux policiers de service à la porte du tribunal ne pouvant contenir les centaines d'hommes et de femmes qui se pressaient devant la porte, l'enceinte, il a fallu faire venir les agents tenus en réserve au poste d'Elridge street, et ce n'est qu'après avoir joué vigoureusement du bâton que ceux-ci sont parvenus à dégager les abords de la cour de police.

L'audience s'est ouverte à neuf heures, et aussitôt a commencé devant le juge Voorhis le défilé des prisonniers. Parmi la multitude de fauteurs de la bagarre, on a remarqué les ouvriers sans travail, comme il y en a de milliers dans le quartier Est de la ville. Ils ont été arrêtés dans les "circles" ou "salles" où ils se réunissent. "Les ouvriers sans travail de New-York" avait invité les ouvriers sans travail à se réunir à la Bourse internationale du travail, dans la 10e rue Est. Mais les ouvriers sans travail n'ont pas pu entrer dans la Bourse internationale du travail, car celle-ci avait été fermée par la police. Les ouvriers sans travail ont donc été obligés de se réunir dans les "circles" ou "salles" où ils se réunissent. Les ouvriers sans travail ont donc été obligés de se réunir dans les "circles" ou "salles" où ils se réunissent.

Une fois là, quelques orateurs ont prononcé des discours incendiaires qui ont encore excité les manifestants; alors ceux-ci ont commencé à briser le mobilier et ils parlaient de mettre le feu à l'immeuble lorsqu'une escouade de police est arrivée qui a fait évacuer la salle. Les ouvriers sans travail ont donc été obligés de se réunir dans les "circles" ou "salles" où ils se réunissent.

Un des plus notables résultats des élections est la défaite du comte de Mun, chef des catholiques, et un royaliste ardent, et celui de Drumont, éditeur de la Libre École.

Tous les membres du ministère sont élus; aucun d'eux n'a rencontré d'opposition sérieuse. M. Wilson, candidat du parti radical, a obtenu le plus grand nombre de voix dans sa circonscription; mais, comme M. Flocquet, il devra attendre le résultat du scrutin de ballottage.

Un des plus notables résultats des élections est la défaite du comte de Mun, chef des catholiques, et un royaliste ardent, et celui de Drumont, éditeur de la Libre École.

Tous les membres du ministère sont élus; aucun d'eux n'a rencontré d'opposition sérieuse. M. Wilson, candidat du parti radical, a obtenu le plus grand nombre de voix dans sa circonscription; mais, comme M. Flocquet, il devra attendre le résultat du scrutin de ballottage.

Un des plus notables résultats des élections est la défaite du comte de Mun, chef des catholiques, et un royaliste ardent, et celui de Drumont, éditeur de la Libre École.

Tous les membres du ministère sont élus; aucun d'eux n'a rencontré d'opposition sérieuse. M. Wilson, candidat du parti radical, a obtenu le plus grand nombre de voix dans sa circonscription; mais, comme M. Flocquet, il devra attendre le résultat du scrutin de ballottage.

Un des plus notables résultats des élections est la défaite du comte de Mun, chef des catholiques, et un royaliste ardent, et celui de Drumont, éditeur de la Libre École.

Tous les membres du ministère sont élus; aucun d'eux n'a rencontré d'opposition sérieuse. M. Wilson, candidat du parti radical, a obtenu le plus grand nombre de voix dans sa circonscription; mais, comme M. Flocquet, il devra attendre le résultat du scrutin de ballottage.

Un des plus notables résultats des élections est la défaite du comte de Mun, chef des catholiques, et un royaliste ardent, et celui de Drumont, éditeur de la Libre École.

Tous les membres du ministère sont élus; aucun d'eux n'a rencontré d'opposition sérieuse. M. Wilson, candidat du parti radical, a obtenu le plus grand nombre de voix dans sa circonscription; mais, comme M. Flocquet, il devra attendre le résultat du scrutin de ballottage.

LES ELECTIONS EN FRANCE

Les républicains modérés sont en majorité

LE COMTE DE MUN ET M. DRUMONT SONT BATIS

M. Wilson est élu

PARIS, 21.—Les élections générales pour le renouvellement du Sénat et de la Chambre des députés ont eu lieu hier, se sont passées dans le plus grand ordre et sans incident. Les républicains modérés sont en majorité.

Le comte de Mun et M. Drumont ont été battus. M. Wilson est élu. Les républicains modérés sont en majorité.

Le comte de Mun et M. Drumont ont été battus. M. Wilson est élu. Les républicains modérés sont en majorité.

Le comte de Mun et M. Drumont ont été battus. M. Wilson est élu. Les républicains modérés sont en majorité.

Le comte de Mun et M. Drumont ont été battus. M. Wilson est élu. Les républicains modérés sont en majorité.

Le comte de Mun et M. Drumont ont été battus. M. Wilson est élu. Les républicains modérés sont en majorité.

Le comte de Mun et M. Drumont ont été battus. M. Wilson est élu. Les républicains modérés sont en majorité.

Le comte de Mun et M. Drumont ont été battus. M. Wilson est élu. Les républicains modérés sont en majorité.

LA FRANCE ET L'ITALIE

Se montrent les dents

A propos des massacres d'Aigues-Mortes

Démonstrations anti-françaises en Italie

L'impression produite en Allemagne

BERLIN, 21.—Le massacre des Italiens par des Français à Aigues-Mortes, jeudi dernier, a produit une sensation internationale. Les journaux de toute l'Europe ont consacré de longues colonnes à ce sujet.

Les journaux de toute l'Europe ont consacré de longues colonnes à ce sujet. Les journaux de toute l'Europe ont consacré de longues colonnes à ce sujet.

Les journaux de toute l'Europe ont consacré de longues colonnes à ce sujet. Les journaux de toute l'Europe ont consacré de longues colonnes à ce sujet.

Les journaux de toute l'Europe ont consacré de longues colonnes à ce sujet. Les journaux de toute l'Europe ont consacré de longues colonnes à ce sujet.

Les journaux de toute l'Europe ont consacré de longues colonnes à ce sujet. Les journaux de toute l'Europe ont consacré de longues colonnes à ce sujet.

Les journaux de toute l'Europe ont consacré de longues colonnes à ce sujet. Les journaux de toute l'Europe ont consacré de longues colonnes à ce sujet.

Les journaux de toute l'Europe ont consacré de longues colonnes à ce sujet. Les journaux de toute l'Europe ont consacré de longues colonnes à ce sujet.

Les journaux de toute l'Europe ont consacré de longues colonnes à ce sujet. Les journaux de toute l'Europe ont consacré de longues colonnes à ce sujet.

LES MANŒUVRES ALLEMANDES

L'empereur passera la revue des troupes le 2 septembre

Le programme des grandes manœuvres, qui doivent avoir lieu dans les environs de Metz, a été définitivement arrêté.

On attend à ces manœuvres un intérêt tout spécial. L'empereur passera la revue des troupes du héraut de France, le 2 septembre.

Aussitôt après cette revue, le huitième corps s'avancera contre le seizième concentré à Metz.

Les opérations militaires auront lieu dans l'intérieur du triangle formé par Metz, Nancy et Belfort. L'engagement final se livrera devant Metz. L'empereur Guillaume, le prince royal d'Italie et les autres personnages royaux, invités par l'empereur aux manœuvres, occuperont le Château d'Orville à 12 milles de Metz.

Sur la frontière. BERLIN, 21.—Un nouvel incident vient de se produire sur la frontière franco-allemande. Une sentinelle allemande a tiré d'un coup de fusil, au village de Metz, un soldat français qui cherchait à passer le tabac en fraude. Le contrebandier au moment où il s'était vu pris a attaqué la sentinelle allemande, qu'il a tuée. L'empereur a fait demander aussitôt à l'ambassadeur allemand à Rome, des copies des rapports sur cette affaire, et a donné instruction au comte de Munster, ambassadeur d'Allemagne à Paris, d'envoyer à Berlin aussitôt que possible tous les renseignements authentiques sur le massacre et sur l'attitude de la France envers l'Italie au sujet de la demande en réparation de cette affaire.

Les rapports télégraphiques d'Italie à Berlin sur ce massacre sont tous différents de ceux envoyés de France. Environ 400 Français armés de revolvers, de fusils ou de bâtons, se sont dirigés vers les Italiens avec l'intention arrêtée de les expulser. La police a essayé de protéger les Italiens, mais ceux-ci ont refusé de se laisser protéger. Les Italiens ont donc été obligés de se défendre eux-mêmes. Les Français ont été tués par les Italiens. Les Italiens ont été tués par les Français.

Les Français ont été tués par les Italiens. Les Italiens ont été tués par les Français. Les Français ont été tués par les Italiens. Les Italiens ont été tués par les Français.

Les Français ont été tués par les Italiens. Les Italiens ont été tués par les Français. Les Français ont été tués par les Italiens. Les Italiens ont été tués par les Français.

Les Français ont été tués par les Italiens. Les Italiens ont été tués par les Français. Les Français ont été tués par les Italiens. Les Italiens ont été tués par les Français.

Les Français ont été tués par les Italiens. Les Italiens ont été tués par les Français. Les Français ont été tués par les Italiens. Les Italiens ont été tués par les Français.

Les Français ont été tués par les Italiens. Les Italiens ont été tués par les Français. Les Français ont été tués par les Italiens. Les Italiens ont été tués par les Français.

Les Français ont été tués par les Italiens. Les Italiens ont été tués par les Français. Les Français ont été tués par les Italiens. Les Italiens ont été tués par les Français.

Les Français ont été tués par les Italiens. Les Italiens ont été tués par les Français. Les Français ont été tués par les Italiens. Les Italiens ont été tués par les Français.

Les Français ont été tués par les Italiens. Les Italiens ont été tués par les Français. Les Français ont été tués par les Italiens. Les Italiens ont été tués par les Français.

Les Français ont été tués par les Italiens. Les Italiens ont été tués par les Français. Les Français ont été tués par les Italiens. Les Italiens ont été tués par les Français.

Les Français ont été tués par les Italiens. Les Italiens ont été tués par les Français. Les Français ont été tués par les Italiens. Les Italiens ont été tués par les Français.

Les Français ont été tués par les Italiens. Les Italiens ont été tués par les Français. Les Français ont été tués par les Italiens. Les Italiens ont été tués par les Français.

Les Français ont été tués par les Italiens. Les Italiens ont été tués par les Français. Les Français ont été tués par les Italiens. Les Italiens ont été tués par les Français.

AMUSEMENTS

THEATRE ROYAL.—Séance commémorative. Jeudi, le 21 août, à 8 heures et 1/2.

THE POLICE PATROL. Tous les traits caractéristiques de la police de New-York, dans une comédie en 3 actes.

THEATRE ROYAL.—Séance commémorative. Jeudi, le 21 août, à 8 heures et 1/2.

THE POLICE PATROL. Tous les traits caractéristiques de la police de New-York, dans une comédie en 3 actes.

THEATRE ROYAL.—Séance commémorative. Jeudi, le 21 août, à 8 heures et 1/2.

THE POLICE PATROL. Tous les traits caractéristiques de la police de New-York, dans une comédie en 3 actes.

THEATRE ROYAL.—Séance commémorative. Jeudi, le 21 août, à 8 heures et 1/2.

THE POLICE PATROL. Tous les traits caractéristiques de la police de New-York, dans une comédie en 3 actes.

THEATRE ROYAL.—Séance commémorative. Jeudi, le 21 août, à 8 heures et 1/2.

THE POLICE PATROL. Tous les traits caractéristiques de la police de New-York, dans une comédie en 3 actes.

THEATRE ROYAL.—Séance commémorative. Jeudi, le 21 août, à 8 heures et 1/2.

THE POLICE PATROL. Tous les traits caractéristiques de la police de New-York, dans une comédie en 3 actes.

THEATRE ROYAL.—Séance commémorative. Jeudi, le 21 août, à 8 heures et 1/2.

THE POLICE PATROL. Tous les traits caractéristiques de la police de New-York, dans une comédie en 3 actes.

THEATRE ROYAL.—Séance commémorative. Jeudi, le 21 août, à 8 heures et 1/2.

THE POLICE PATROL. Tous les traits caractéristiques de la police de New-York, dans une comédie en 3 actes.

THEATRE ROYAL.—Séance commémorative. Jeudi, le 21 août, à 8 heures et 1/2.

THE POLICE PATROL. Tous les traits caractéristiques de la police de New-York, dans une comédie en 3 actes.

THEATRE ROYAL.—Séance commémorative. Jeudi, le 21 août, à 8 heures et 1/2.

THE POLICE PATROL. Tous les traits caractéristiques de la police de New-York, dans une comédie en 3 actes.

THEATRE ROYAL.—Séance commémorative. Jeudi, le 21 août, à 8 heures et 1/2.

THE POLICE PATROL. Tous les traits caractéristiques de la police de New-York, dans une comédie en 3 actes.

THEATRE ROYAL.—Séance commémorative. Jeudi, le 21 août, à 8 heures et 1/2.

THE POLICE PATROL. Tous les traits caractéristiques de la police de New-York, dans une comédie en 3 actes.

THEATRE ROYAL.—Séance commémorative. Jeudi, le 21 août, à 8 heures et 1/2.

THE POLICE PATROL. Tous les traits caractéristiques de la police de New-York, dans une comédie en 3 actes.

THEATRE ROYAL.—Séance commémorative. Jeudi, le 21 août, à 8 heures et 1/2.

THE POLICE PATROL. Tous les traits caractéristiques de la police de New-York, dans une comédie en 3 actes.

THEATRE ROYAL.—Séance commémorative. Jeudi, le 21 août, à 8 heures et 1/2.

THE POLICE PATROL. Tous les traits caractéristiques de la police de New-York, dans une comédie en 3 actes.

THEATRE ROYAL.—Séance commémorative. Jeudi, le 21 août, à 8 heures et 1/2.

THE POLICE PATROL. Tous les traits caractéristiques de la police de New-York, dans une comédie en 3 actes.

THEATRE ROYAL.—Séance commémorative. Jeudi, le 21 août, à 8 heures et 1/2.

THE POLICE PATROL. Tous les traits caractéristiques de la police de New-York, dans une comédie en 3 actes.

THEATRE ROYAL.—Séance commémorative. Jeudi, le 21 août, à 8 heures et 1/2.

THE POLICE PATROL. Tous les traits caractéristiques de la police de New-York, dans une comédie en 3 actes.

THEATRE ROYAL.—Séance commémorative. Jeudi, le 21 août, à 8 heures et 1/2.

THE POLICE PATROL. Tous les traits caractéristiques de la police de New-York, dans une comédie en 3 actes.

THEATRE ROYAL.—Séance commémorative. Jeudi, le 21 août, à 8 heures et 1/2.

THE POLICE PATROL. Tous les traits caractéristiques de la police de New-York, dans une comédie en 3 actes.

THEATRE ROYAL.—Séance commémorative. Jeudi, le 21 août, à 8 heures et 1/2.

THE POLICE PATROL. Tous les traits caractéristiques de la police de New-York, dans une comédie en 3 actes.

THEATRE ROYAL.—Séance commémorative. Jeudi, le 21 août, à 8 heures et 1/2.

THE POLICE PATROL. Tous les traits caractéristiques de la police de New-York, dans une comédie en 3 actes.

THEATRE ROYAL.—Séance commémorative. Jeudi, le 21 août, à 8 heures et 1/2.

THE POLICE PATROL. Tous les traits caractéristiques de la police de New-York, dans une comédie en 3 actes.

TEMPERATURE

Probabilités pour les prochaines 24 heures
TORONTO, 21 — Vents forts du nord-est et du nord-ouest. Temps pluvieux et frais.
MONTREAL, 21 août 1893.
BRIEFVUE d'après le thermomètre de HEARN et HARRISON, 1000-1042 rue Notre-Dame.
Aujourd'hui Maximum..... 70
Minimum..... 50
Météo: nuageux, pluie, vent fort du N.E.
Aujourd'hui Minimum..... 50
Maximum..... 70
Météo: nuageux, pluie, vent fort du N.E.
Aujourd'hui Minimum..... 50
Maximum..... 70
Météo: nuageux, pluie, vent fort du N.E.

La circulation de "LA PRESSE" (31,023 copies par jour) est trois fois aussi considérable que celle de tout autre journal français à Montréal.

LE SEMINAIRE CANADIEN A ROME

Les dépêches de Rome, ce matin, signalent une manifestation faite par des érudits devant le séminaire français de Santa Chiara. Des renseignements pris à la maison de St-Sulpice nous permettent de dire qu'il ne s'agit pas ici du séminaire canadien comme d'aucuns l'ont cru.

JOURNALISME

Contrairement à ce qu'avait annoncé certain journal, ce n'est pas M. Chrystom Langelier, mais M. Marc Sauvalle qui remplace M. Yvonne Tremblay à la Patrie.

M. Tremblay doit prendre incessamment la direction d'un journal aux Etats-Unis.

LES ELECTIONS EN FRANCE

Le télégraphe n'a encore transmis que des renseignements très vagues sur le résultat des élections générales en France. C'est du reste avec la plus grande tranquillité que les amis de la France et les partisans du régime républicain attendent les dépêches finales, le résultat étant connu d'avance.

Le gouvernement de la République sortira victorieux de cette épreuve et nombre de ses adversaires et de ses détracteurs les plus acharnés sont restés sur le carreau dès la première bataille.

Les modérés semblent avoir remporté les honneurs et les sièges, pendant cette première journée. Les personnages les plus en vue, les intriguants de haute volée, les faiseurs et les débauchés de cabinets, les barbouilleurs de scandales sont ou battus ou balotés, c'est-à-dire que leur élection dépend d'un second vote qui sera pris le 3 septembre prochain.

Tous les ministres ont été réélus, ce qui prouve que le suffrage universel n'est pas toujours aveugle. La comparaison des résultats du premier tour de scrutin en 1889 et en 1893—dernières élections—permet de constater les progrès faits en France par le régime républicain.

1893 1889
Républicains de toutes nuances..... 369 224
Conservateurs ralliés..... 14 224
Conservateurs (monarchistes)..... 44 177

Elus..... 367 401
Ballotages..... 143 177
..... 510 578

Les résultats de 74 circonscriptions, ne sont pas encore connus; mais on constate déjà à présent que les candidats républicains ont gagné 40 sièges et n'en ont pas perdu un seul.

AFFAIRES ITALIENNES

Les nouvelles d'Italie sont graves. Une bataille, une émeute, sur laquelle on ne sait pas encore la vérité, sur ce continent, et dans laquelle nombre d'Italiens ont perdu la vie ou ont été blessés, a eu lieu à Aigues-Mortes, France, et menace d'allumer la guerre en Europe.

Les dépêches, arrivées des sources anglaises et allemandes, montrent d'un côté l'empereur Guillaume montant la garde derrière le roi Humbert et de l'autre les Italiens soulevés contre la France et chantant des airs guerriers allemands sous les fenêtres de leur roi.

La France ne sera pas plus intimidée par la sentinelle impériale et par les chœurs italiens qu'elle ne l'a été par la diplomatie anglaise dans l'affaire de Siam.

La France est assez forte pour payer sans fausse note les frais de cette échauffourée, s'il est prouvé que son gouvernement peut en être tenu responsable, comme elle l'est assez, heureusement! pour repousser toute demande contraire à sa dignité.

Ces batailles entre ouvriers français et italiens sont fréquentes dans le midi de la France et même à Paris, où les Italiens sont en grand nombre et où ils ne cessent de médire de la France et des Français tout en enlevant à ces derniers le travail qui les fait vivre en offrant le leur à vil prix.

La sanglante et regrettable bagarre dont les conséquences peuvent être si terribles est due comme toutes celles qui l'ont précédée à des questions de salaires, sur lesquelles sont venues se greffer tout naturellement des antipathies nationales; l'Amérique pas plus que l'Europe n'est exempte de ces petites guerres locales.

Cet affaire comme les précédentes, s'arrangera, à moins que les puissances qu'elles concernent ne veuillent en finir une bonne fois avec la politique ruineuse d'armement qui érase l'Europe depuis 1870.

INCENDIE A LA CAMPAGNE

La grange de M. Henri Paquin, d'Aston, fut frappée par la foudre, dimanche, le 6 courant; voitures d'hiver et d'été ainsi que la récolte de foin furent brûlées sans qu'on ait pu rien sauver.

NOTES JUDICIAIRES

Un grand nombre d'avocats ont signé et adressé au département de la justice à Ottawa une requête au sujet de la nouvelle cour de circuit de Montréal.

En attendant l'arrivée de Sir John Thompson d'Europe, des influences considérables sont mises en jeu pour faire nommer les magistrats, MM. Champagne et Barry, comme juges de la nouvelle cour.

Il est rumeur cependant à Ottawa, qu'aucune nomination ne sera faite par le gouvernement suivant la déclaration du ministre de la justice durant la dernière session.

Il est question d'appeler les juges de la cour supérieure à siéger à la cour de circuit comme autochtones. Cette tâche serait spécialement confiée aux juges de la campagne dont la besogne devient de plus en plus limitée.

LE CHATEAU DE RAMESAY

Une dérogation auprès des ministres

Une dérogation composée de l'hon. juge Baby, l'hon. sénateur Murphy, M. D. Groulx, M. P., le vicomte de la Roche, l'évêque Villeneuve, M. P., l'évêque Cressé, R. W. McLaughlin, J. C. Robit, L. B. Leclerc, J. P. Claghorn, Lucien Huot et de l'hon. M. MacDonald, a eu une entrevue, ce matin, avec les honorables Taitton et Hall, au sujet de la conservation du château de Ramesay.

Le président de la dérogation, l'hon. juge Baby, a demandé aux ministres de faire don du château à la corporation d'un syndicat pour ériger une bibliothèque publique.

M. Taitton, le donateur de quatre à cinq cents volumes à la bibliothèque publique, dit que plusieurs citoyens auraient l'intention de faire des donations dans le but de fonder une bibliothèque et un musée, s'il y avait un local convenable.

M. Groulx dit que Montréal, donnant au gouvernement provincial environ la moitié de son revenu annuel, n'est que raisonnable que le gouvernement fasse du bon, sinon en faisant une grande donation du château, du moins en réduisant beaucoup le prix de vente.

D'autres adressent aussi la parole, puis l'hon. M. Taitton dit qu'il est prêt à entrer en pourparlers avec qui de droit et que, reconnaissant en même temps que le gouvernement n'a pas encore fait grand-chose pour conserver nos souvenirs historiques.

NOUVELLES DE ST-HENRI

Incendie de \$500

Le bureau de poste

Ce matin, à 5.30 hrs, les pompiers de St-Henri ont été appelés à la résidence portant les Nos 11 et 13 de la rue Turgeon, où un incendie avait éclaté. L'alarme a été sonnée à la 11e et 13e.

Quand les pompiers sont arrivés sur les lieux, les flammes avaient percé le toit et s'étendaient sur les murailles du dernier étage. Néanmoins, on a pu éteindre le feu rapidement. Le feu s'était déclaré dans la cuisine qui sépare le logis de M. P. Trépanier de celui de M. Pierre Vallée. On estime les dommages à près de \$500.

M. Guillaume Brissette, inspecteur sanitaire de St-Henri, a arrêté samedi un boucher du village Turcot qu'il accuse d'avoir déposé des viandes au dépôt de St-Henri et de s'être livré au commerce de la viande sans licence.

Le feu s'était déclaré dans la cuisine qui sépare le logis de M. P. Trépanier de celui de M. Pierre Vallée. On estime les dommages à près de \$500.

M. Guillaume Brissette, inspecteur sanitaire de St-Henri, a arrêté samedi un boucher du village Turcot qu'il accuse d'avoir déposé des viandes au dépôt de St-Henri et de s'être livré au commerce de la viande sans licence.

Le feu s'était déclaré dans la cuisine qui sépare le logis de M. P. Trépanier de celui de M. Pierre Vallée. On estime les dommages à près de \$500.

M. Guillaume Brissette, inspecteur sanitaire de St-Henri, a arrêté samedi un boucher du village Turcot qu'il accuse d'avoir déposé des viandes au dépôt de St-Henri et de s'être livré au commerce de la viande sans licence.

Le feu s'était déclaré dans la cuisine qui sépare le logis de M. P. Trépanier de celui de M. Pierre Vallée. On estime les dommages à près de \$500.

M. Guillaume Brissette, inspecteur sanitaire de St-Henri, a arrêté samedi un boucher du village Turcot qu'il accuse d'avoir déposé des viandes au dépôt de St-Henri et de s'être livré au commerce de la viande sans licence.

Le feu s'était déclaré dans la cuisine qui sépare le logis de M. P. Trépanier de celui de M. Pierre Vallée. On estime les dommages à près de \$500.

M. Guillaume Brissette, inspecteur sanitaire de St-Henri, a arrêté samedi un boucher du village Turcot qu'il accuse d'avoir déposé des viandes au dépôt de St-Henri et de s'être livré au commerce de la viande sans licence.

Le feu s'était déclaré dans la cuisine qui sépare le logis de M. P. Trépanier de celui de M. Pierre Vallée. On estime les dommages à près de \$500.

M. Guillaume Brissette, inspecteur sanitaire de St-Henri, a arrêté samedi un boucher du village Turcot qu'il accuse d'avoir déposé des viandes au dépôt de St-Henri et de s'être livré au commerce de la viande sans licence.

Le feu s'était déclaré dans la cuisine qui sépare le logis de M. P. Trépanier de celui de M. Pierre Vallée. On estime les dommages à près de \$500.

M. Guillaume Brissette, inspecteur sanitaire de St-Henri, a arrêté samedi un boucher du village Turcot qu'il accuse d'avoir déposé des viandes au dépôt de St-Henri et de s'être livré au commerce de la viande sans licence.

Le feu s'était déclaré dans la cuisine qui sépare le logis de M. P. Trépanier de celui de M. Pierre Vallée. On estime les dommages à près de \$500.

M. Guillaume Brissette, inspecteur sanitaire de St-Henri, a arrêté samedi un boucher du village Turcot qu'il accuse d'avoir déposé des viandes au dépôt de St-Henri et de s'être livré au commerce de la viande sans licence.

AU COMITE DE SANTE

Le surintendant du service des vidanges

Mis en accusation par le citoyen Galipeau

Dénégation formelle et catégorique de M. Morin

La commission d'hygiène, présidée par l'échevin Germain, a entendu, ce matin, les accusations que M. Galipeau, le tribun populaire du faubourg Québec, avait à porter contre le département du service des vidanges, qui était au grand complet et tout le monde portait des figures aussi graves que l'exigeait la circonstance. On remarquait les échevins Beauchamp, Clémence, Brunet, Tansey, Hortolome, Reuilly, Embray, Hurteau, l'ingénieur sanitaire Doré, le Dr Laberge, M. Ford, le secrétaire du comité, etc.

Une fois la séance régulièrement ouverte, on invita M. Galipeau à formuler ses accusations.

Le tribun populaire du club Le Tellier s'exprima dans le langage imagé qu'on lui connaît, avec accompagnement de grands gestes et de mots sonores, et sans dire que l'accusateur a démontré la satisfaction des personnes présentes, le désintéressement qui le fait agir et la pureté des sentiments qui l'animent.

Les accusations de M. Galipeau contre M. Morin, surintendant du service des vidanges, sont au nombre de huit. Nous les mettons dans l'ordre suivant:

1. M. Morin a chargé à la cité la pension de chevaux qui n'appartiennent pas à la corporation et dont on n'avait aucun besoin.

2. M. Morin aurait fait payer iniquement \$15.00 à un charretier du nom de Lynch pour charriage de charbon sur le site de l'incinérateur du chemin Papineau.

3. Il aurait chargé au profit d'un nommé Miron, qui ne serait autre chose que son compère et compagnon, une paire de roues de voiture appartenant à la cité pour de vieilles roues bonnes à rien; par cette transaction la ville aurait perdu \$5.

4. Il aurait fait transporter cent voyages de cendre de l'hôpital Notre-Dame dans la cour du Mont St-Louis; son associé, M. Miron, se serait fait payer et pour sa marchandise et pour son trouble, et tous deux se seraient partagé les profits.

5. M. Morin aurait acheté deux pièces de toile de \$1 et 75c la verge; il en aurait gardé une pièce pour lui et l'autre pour son associé, pour faire des couvertures aux voitures de M. Hénault.

6. M. Morin aurait fait ferrer son cheval aux frais de la ville.

7. M. Morin aurait fait poser un fond au tombereau de M. Miron aux dépens de la cité.

8. M. Morin aurait fait nettoyer et viduer la cour de la maison de M. Chabot, sur la rue Sherbrooke, malgré qu'il n'en avait pas le droit.

A la demande du président du comité, l'accusateur se tient responsable personnellement de l'exactitude de ses accusations. M. Galipeau se retire alors et le comité fait venir devant lui M. Morin.

Ce dernier présente une dérogation formelle et catégorique à toutes et chacune des accusations qui précèdent; il dit que tout cela n'est que de la calomnie, qu'un mensonge atroce.

Morin rappelle que M. Galipeau a été dernièrement à l'emploi de la corporation, qu'il a été renvoyé dès que ses services ne furent plus nécessaires.

Le comité siège ensuite à huis clos.

PAS DE CONSEIL SAMEDI

Le bruit circule, ce matin, dans les cercles municipaux, qu'une réunion du conseil serait convoquée pour samedi après-midi, parce que la commission de voirie avait à soumettre des rapports très urgents. Mais on nous a affirmé depuis que cette rumeur n'était pas fondée. Les vacances sont comencées, il n'y aurait pas de raison urgente pour convoquer actuellement les édiles à une séance spéciale du conseil.

LES INCINERATEURS

Les sous-missionnaires devront faire un dépôt de \$10,000

Les membres du comité de santé ont décidé de demander des sous-missionnaires pour la construction de trois incinérateurs. On exigera des sous-missionnaires un dépôt de \$10,000 comme garantie de l'exécution fidèle du contrat.

L'ANNEXION DU COTEAU ST-LOUIS

Le maire du Coteau St-Louis doit protester la cité par acte notarié au sujet de l'annexion du Coteau St-Louis, mais rien n'avait encore été fait jusqu'à midi aujourd'hui. Aucun procès n'a encore été signifié au bureau du greffier.

VICTIME D'UNE EXPLOSION

La victime de l'explosion de gaz arrivée samedi sur la rue St-Denis, est un nommé Lemieux, M. Lemieux est agent d'un M. Caron, riche propriétaire d'immeubles de cette ville. C'est un jeune homme en s'apprêtant de l'absence d'un des plombiers s'est servi d'une lumière pour pénétrer dans la cave et a causé l'explosion de gaz dont il a été la plus malade victime. Quoique souffrant de douloureuses blessures, M. Lemieux n'est pas en danger.

PERSONNEL

Le chef Benoît, les échevins Stevenson, Desmarieau, Costigan, ainsi que MM. P. Demers et Oswald de Coteau, médecin de la brigade de feu, sont partis pour Chicago, samedi soir. Ces messieurs doivent assister à la convention des pompiers qui doit être tenue cette semaine à Minneapolis.

LES BAINS PUBLICS

L'échevin Tansey a dit au reporter de LA PRESSE, ce matin, que le bain des femmes à la Pointe St-Charles est en pleine activité. Plus de trente dames s'y rendent régulièrement.

N'oubliez pas la pique-nique des bouchers, mercredi, le 23 août, aux terrains de l'exposition.

Les chars de la rue Fleury y conduisent directement. 246-2

MORT D'UN SORELOIS

16 HEURES SANS CONNAISSANCE

Le jury s'entend difficilement

Nous annonçons, vendredi dernier, qu'un nommé Jeffrey Liverd avait été victime d'un accident dans le port et avait été transporté à l'hôpital Général.

Le blessé recueilli sans connaissance par l'ambulance, à une heure du matin, est mort à quatre heures ce matin, sans avoir repris sens, c'est-à-dire qu'il a vécu soixante et seize heures dans cet état d'inconscience.

Rivard vient de Sorel où il demeurait depuis douze ans. Il laisse une femme, mais pas d'enfants.

Depuis le printemps, il travaillait dans le port au déchargement des navires. Jeudi dernier, il travaillait à décharger du bois d'un marchand de flex important de cette ville et doué d'une assez bonne éducation. Il est âgé d'environ 25 ans. En sa qualité de marchand à commission, il faisait des affaires assez considérables et avait une maison somptueusement meublée dans un des quartiers à la mode à Québec. Après sa chute cependant il fut connu que ses dettes étaient considérables.

Lors du vol qui a provoqué son arrestation, il avait refusé, en agissant très habilement, à se faire remettre par l'agent du Pacifique et de sa propre poche, des vêtements, de toute une cargaison de fleurs et de sucre dont il payait le fret soit \$2,000. Or, ces marchandises étaient adressées par des marchands de Sorel à des marchands de Québec. Carrière vendit le tout et disparut. Il alla en Europe d'abord, puis revint aux Etats-Unis où il fut vu à Gunnison, Colorado, puis en différents endroits, jusqu'à la fin de juillet, sa femme, dont le nom de fille est Dennis s'enfuit à son tour en négligeant de rendre compte de la disparition de certains meubles appartenant à M. P. Yvonne, mariée à un marchand de cette ville. Elle avait emmené avec elle une jeune fille du nom de F. Gagné, de 17 ans, partie contre la volonté de ses oncles et tantes, son père étant absent de Québec. Carrière a été retrouvé par le détective Fleury, de Québec, et a présent il est à Denver, Colorado, avec sa femme et la jeune fille. Il est sous la main de la police, mais il n'est pas encore arrêté ce matin. Pour l'arrêter, on attend l'arrivée à Denver du détective Patry, parti de Québec jeudi soir.

ACCIDENT A M. DAVIS

Renversé de voiture par un cheval incontrôlable

Le surintendant de l'Académie, M. Davis, la para belle samedi après-midi. Il passait sur la rue Amherst en voiture lorsqu'un cheval de selle conduit par un jeune homme devenu incontrôlable, a sauté sur la voiture avec force et a bousculé dans lequel M. Davis se trouvait. Le choc fut si violent que le surintendant de l'Académie fut renversé de voiture et précipité à terre.

Il se rendit à l'hôtel de ville, mais une blessure qu'il avait reçue au pied devint si douloureuse qu'on dut bientôt le transporter chez lui, au Beaver Hall.

M. Davis était moins souffrant ce matin.

La voiture qui le portait a été très sérieusement avariée.

ACQUITTEE HONORABLEMENT

La femme Amanda Sévigny, arrêtée il y a quelque temps, à la demande d'une dame Québécoise, de la rue Papineau, l'accusée d'avoir pénétré chez cette dernière et d'y avoir commis des dommages considérables en déchirant des habits et en linge de maison appartenant à la plaignante, a été acquittée honorablement en cour de police, par le juge Dugas. Il a été prouvé à la satisfaction du tribunal que le jour où les déprédations en question ont été commises, l'accusée n'avait pas quitté la maison de sa sœur, où elle habitait.

Il a aussi été prouvé qu'il n'y avait rien de vrai dans les histoires de prétendue monomanie dont on l'accusait.

UN AUTRE SORELOIS

Se fait casser la jambe
Les Sorelois figurent en assez grand nombre depuis le commencement de l'été parmi les victimes d'accidents dans le port.

Il faut dire que la population de Sorel est composée de navigateurs. Ce matin, un de nos reporters a rencontré, à l'hôpital Général, un nommé Joseph Joubert, célibataire, âgé de quarante ans, et résidant à Sorel, qui s'était fait briser une jambe en descendant du gruaillon à bord de la barge "Maris Stella". Le pauvre Joubert va faire la quarantaine à l'hôpital Général.

MORT A L'HOPITAL

Enquête du coroner

Le coroner a tenu une enquête, ce matin, sur la mort de Edward Asher Strawson, décédé dimanche matin, vers une heure, à l'hôpital Général, une vingtaine de minutes après avoir été transporté à cette institution.

Edward Strawson était arrivé depuis plusieurs mois d'Angleterre. Il était à l'emploi de l'Edouard Gordon, épicière, 24 rue Crescent, depuis 7 mois. Il était marié depuis longtemps et demeurait au No 276 rue William.

Il y a quelques jours il se plaignait de douleurs causées par une chute de voiture. Vendredi il a dit à son patron qu'il était malade et qu'il ne pouvait continuer. Samedi, il a eu des vomissements continuels. Le Dr Hayes qui le soignait a ordonné son transport à l'hôpital où il est mort peu après son arrivée.

Le jury du coroner, après l'audition des témoignages, a rendu le verdict suivant: "Mort de thrombose cérébrale."

Le défunt était paralysé depuis longtemps, à une certaine date, d'après le témoignage de son frère, le Dr Strawson. La thrombose est la coagulation de la fibrine du sang et c'est là, suivant l'opinion du médecin qui a fait l'autopsie, la cause de sa maladie et de sa mort.

CES ETRANGERS VAGABONDS

Les hommes Henry Price et William Harper, dont nous avons raconté l'arrestation, ce matin, ont plaidé non coupable à l'accusation de vagabondage portée contre eux. M. le magistrat Sirothe les a fait écrouer pendant une semaine en attendant que les détectives puissent faire un rapport complet.

Une réponse de Toronto, reçue ce matin, mande que le nommé Harper, bien connu de la police de cette ville, et qu'il a déjà purgé plusieurs sentences pour vol. Price et son compagnon nommé Miller plaident non coupables. Miller qui n'est accusé que de vagabondage simple, a été traduit devant la cour du recorder. Son procès est fixé à quelques jours.

LE "BERTHIER" BRISE

Le steamer "Berthier", de la compagnie Richelieu, s'est brisé en arrivant à Trois-Rivières, vendredi soir.

C'est le "Berthier" qui l'a remplacé, hier soir.

CARRIER ARRETE

Le marchand à commission de Québec

Qui a floué le Pacifique et les meuniers de Toronto

PRIS AU COLORADO

(Dépêche spéciale à LA PRESSE)

QUÉBEC, 21 — On vient enfin de mettre la main sur Léon Carrier, le marchand de fleur à commission qui s'est enfui de Québec vers le 3 mai, après s'être frauduleusement approprié une somme d'environ \$30,000. Carrier est un jeune homme d'excellente famille, fils d'un marchand de flex important de cette ville et doué d'une assez bonne éducation. Il est âgé d'environ 25 ans. En sa qualité de marchand à commission, il faisait des affaires assez considérables et avait une maison somptueusement meublée dans un des quartiers à la mode à Québec. Après sa fuite cependant il fut connu que ses dettes étaient considérables.

Lors du vol qui a provoqué son arrestation, il avait refusé, en agissant très habilement, à se faire remettre par l'agent du Pacifique et de sa propre poche, des vêtements, de toute une cargaison de fleurs et de sucre dont il payait le fret soit \$2,000. Or, ces marchandises étaient adressées par des marchands de Sorel à des marchands de Québec. Carrière vendit le tout et disparut. Il alla en Europe d'abord, puis revint aux Etats-Unis où il fut vu à Gunnison, Colorado, puis en différents endroits, jusqu'à la fin de juillet, sa femme, dont le nom de fille est Dennis s'enfuit à son tour en négligeant de rendre compte de la disparition de certains meubles appartenant à M. P. Yvonne, mariée à un marchand de cette ville. Elle avait emmené avec elle une jeune fille du nom de F. Gagné, de 17 ans, partie contre la volonté de ses oncles et tantes, son père étant absent de Québec. Carrière a été retrouvé par le détective Fleury, de Québec, et a présent il est à Denver, Colorado, avec sa femme et la jeune fille. Il est sous la main de la police, mais il n'est pas encore arrêté ce matin. Pour l'arrêter, on attend l'arrivée à Denver du détective Patry, parti de Québec jeudi soir.

Le plus sérieuse manifestation de la colère populaire contre les Français, a eu lieu ici, hier soir; une foule surréaliste a essayé de brûler l'ambassade de France. Un détachement de troupe qui gardait la légation, a dû charger les émeutiers, dont une cinquantaine ont été arrêtés.

LA REPUBLIQUE EN FRANCE

Le résultat des élections en France

Les rapports indiquent un gain de 43 sièges pour les républicains

PARIS, 21-Juillet 4 heures, ce matin, les journaux reçus indiquent l'élection de 193 républicains, 3 conservateurs ralliés à la République, 3 révisionnistes et 15 royalistes. Dans 83 circonscriptions, il y a eu ballottage.

L'ex-ministre Léon Say est candidat. MM. Bosly et Lamentin, les députés socialistes qui ont été exclus de la République lors du congrès international des mineurs, au mois de mai dernier, sont élus. M. Popillard, antisémite et l'un des éditeurs de la Libre Parole, est défait.

D'après les résultats finals dans les circonscriptions où il n'y a pas eu ballottage, les républicains ont gagné une victoire plus décisive qu'on l'espérait.

LA FRANCE ET L'ITALIE

L'agitation anti-française augmente en Italie

On craint de grosses complications internationales

ROME 21.—Les troubles occasionnés par la bataille des Italiens et les Français, les salines d'Aigues-Mortes, France, menacent de causer de graves complications internationales. Ce n'est pas seulement à Rome que l'indignation populaire se manifeste par des protestations organisées dans le but évident de forcer le gouvernement à demander réparation à la France pour le massacre des Italiens et le paiement d'indemnités. Des émeutes de rue contre les Français ont eu lieu dans un grand nombre de villes des provinces, et la situation est considérée comme extrêmement grave.

La plus sérieuse manifestation de la colère populaire contre les Français, a eu lieu ici, hier soir; une foule surréaliste a essayé de brûler l'ambassade de France. Un détachement de troupe qui gardait la légation, a dû charger les émeutiers, dont une cinquantaine ont été arrêtés.

LE ROI DU CANON

Hotum, la plus grande de toutes les attractions, jouera au Parc Sohmer cet après-midi et ce soir; il y a plusieurs autres attractions.

BOURSE DE MONTREAL

M. Merodit & O'Brien, rue St-Sacrement nous fournissent le stock suivant, à midi

STOCK	HAUT	BAIS
Montreal	215	220
Ontario	111	114
N. America	111	114
Can. Pac.	111	114
Can. Nat.	111	114
Can. Ex.	111	114
Can. Imp.	111	114
Can. Ind.	111	114
Can. Mfg.	111	114
Can. S. & W.	111	114
Can. T. & P.	111	114
Can. W. & A.	111	114
Can. Y. & N.	111	114
Can. Z. & C.	111	114
Can. A. & S.	111	114
Can. B. & L.	111	114
Can. C. & D.	111	114
Can. E. & F.	111	114
Can. G. & H.	111	114
Can. I. & J.	111	114
Can. K. & L.	111	114
Can. M. & N.	111	114
Can. O. & P.	111	114
Can. Q. & R.	111	114